

## COMPTE ADMINISTRATIF 2025

### NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes de plus de 3 500 habitants une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La note explicative de synthèse annexée au compte administratif, conformément à l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales doit faire l'objet d'une publication après son adoption par le conseil communautaire.

Le compte administratif permet de faire le relevé des réalisations de dépenses et de recettes au cours de l'exercice écoulé, exécuté par l'ordonnateur. Il est adopté par le conseil communautaire au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le compte administratif permet de faire des comparaisons entre les prévisions et les réalisations et de dégager le résultat de l'exercice. Il est conforme au compte de gestion tenu par le comptable public (services de la Direction Générale des Finances Publiques).

La communauté de communes Jalle-Eau Bourde dispose d'un budget principal, d'un budget annexe des transports (transport scolaire assuré en régie directe, transport de proximité) et de 6 budgets annexes de zones d'activités (Briquèterie et Courneau sur la commune de Canéjan, Pot au Pin et Jarry sur la commune de Cestas, Saint Jean d'Illac Pierroton et Illaguet Nord sur la commune de Saint Jean d'Illac). Le budget annexe de la zone de Jarry doit être clôturé.

#### A/ Compte administratif du budget principal de la communauté de communes Jalle Eau Bourde

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	44 075 600,00	32 768 113,79
Recettes	44 075 600,00	35 265 412,91
Solde		2 497 299,12

avec un résultat excédentaire reporté de 11 760 053,93 €

INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	16 200 900,00	2 708 960,34
Recettes	16 200 900,00	5 664 498,51
Solde		2 955 538,17

avec un résultat déficitaire reporté de 268 636,37 €

TOTAL	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	60 276 500,00	35 477 074,13
Recettes	60 276 500,00	40 929 911,42
Solde		5 452 837,29

Avec un reste à réaliser en dépense d'investissement de 5 230 171,60 €

## La Section de Fonctionnement

### L'évolution des recettes réelles de fonctionnement

Chapitres	CA 2023	CA 2024	CA 2024
013 Atténuations de charges			11 146,94 €
70 Produits des services	455 895,56 €	493 617,51 €	512 364,17 €
73 Impôts et taxes	24 806 755,00 €	12 344 597,00 €	12 434 378,00 €
731 Fiscalité locale		13 578 204,00 €	13 782 892,00 €
74 Dotations et participations	6 137 149,02 €	6 760 001,00 €	6 406 033,27 €
75 Autres produits de gestion courante	616 589,70 €	109 197,18 €	128 095,77 €
77 Produits exceptionnels	5 995,31 €	0,00 €	1 985 440,47 €
78 Provisions			5 062,29 €
<b>Sous-total</b>	<b>32 022 384,59 €</b>	<b>33 285 616,69 €</b>	<b>35 265 412,91 €</b>

#### *Chapitre 013 atténuations de charges*

Il s'agit des remboursements par la sécurité sociale et l'assureur de la communauté de communes des congés pour longue maladie, longue durée, accident du travail et congés maternité octroyés aux agents. Les cas de survenance et d'admission d'une année sur l'autre sont peu prévisibles.

#### *Chapitre 70 produits des services*

Les produits des services se composent du produit de la redevance spéciale sur les 3 communes, des participations des usagers des aires d'accueil des gens du voyage, des ventes du service commun de billettique, de la revente des matériaux issus des déchèteries, des remboursements de frais de personnel par les communes membres et des remboursements des charges locatives. Ils augmentent de 3,80% par rapport à 2024 notamment en raison de la gestion de la redevance spéciale sur les trois communes.

#### *Chapitre 73 Impôts et taxes (la nouvelle nomenclature M57 a scindé l'ancien chapitre 73 en 2 chapitres le chapitre 73 impôts et taxes et le chapitre 731 fiscalité locale)*

Le chapitre 73 recense désormais le produit du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et les fractions de TVA compensant la taxe d'habitation et la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE).

#### *Chapitre 731 Fiscalité locale*

Ce nouveau chapitre regroupe les produits des impôts directs locaux, de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER), de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Des rôles supplémentaires ont été perçus à hauteur de 526 416 €.

#### *Chapitre 74 dotations et participations*

La baisse de 5,3% s'explique par une diminution de la dotation d'intercommunalité des EPCI, de la DCRTP et un moindre dynamisme des subventions liées à la collecte sélective des déchets.

#### *Chapitre 75 autres produits de gestion courante*

Il s'agit des redevances des sociétés hébergées à la pépinière d'entreprises et des loyers des deux logements situés à Canéjan.

#### *Chapitre 77 produits exceptionnels*

Ces recettes sont très variables d'une année sur l'autre. L'année 2025 a enregistré la cession formelle de terrains du budget principal vers les budget annexes des zones de la Briqueterie et de Saint Jean d'Illac Pierroton.

**L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement**

Chapitres	CA 2023	CA 2024	CA 2025
011 Charges à caractère général	6 595 768,93 €	6 699 991,18 €	6 864 778,73 €
012 Charges de personnel	1 035 724,45 €	949 392,03 €	1 219 764,64 €
014 Atténuations de produits	20 460 640,42 €	20 537 305,42 €	21 090 169,78 €
65 Autres charges de gestion courante	1 076 763,19 €	1 529 118,07 €	1 311 145,48 €
66 Charges financières	18 425,63 €	11 980,14 €	6 538,70 €
67 Charges exceptionnelles	19 982,30 €	33 073,12 €	0,00 €
68 Dotations aux provisions	2 222,45 €	3 221,06 €	0,00 €
042 Opérations d'ordre (dont amortissements)	258 070,19 €	259 463,25 €	2 275 716,46 €
Total	29 467 597,56 €	30 023 544,27 €	32 768 113,79 €

*Chapitre 011 charges à caractère général*

La hausse de 2,4% est essentiellement due à l'évolution des prix des divers contrats et à des travaux d'entretien du patrimoine au moulin de Rouillac.

*Chapitre 012 charges de personnel*

Les charges de personnel 2025 retracent :

Le recrutement de 5 nouveaux agents pour étoffer les services (développement économique, logement, finances, PCAET, technicien rivière).

la hausse de 3 points des cotisations CNRACL

les écritures des frais de personnel mis à disposition par les communes de Canéjan et Cestas en 2025 et Saint Jean d'Illac en 2024.

*Chapitre 014 atténuations de produits*

Ce chapitre retrace le versement des dotations de compensation et de la dotation de solidarité aux communes membres, le versement du Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC) et de la contribution au redressement des Finances Publiques. Une dotation de solidarité communautaire 2025 a été versée à hauteur de 5 000 000 € en faveur des 3 communes membres.

*Chapitre 65 charges de gestion courante*

Ces charges concernent les subventions versées aux associations du domaine de l'économie, de l'emploi, de l'aide au logement, de l'environnement au budget annexe du transport et la contribution volontaire versée au SDIS 33.

La subvention versée au budget annexe du transport s'est élevée à 1 000 000 €.

*Chapitre 66 charges financières*

La charge des intérêts de la dette diminue du fait de la baisse de l'encours de dette.

*Chapitre 67 charges exceptionnelles*

Il n'y a pas eu d'exécution en 2025.

*Chapitre 68 dotations aux provisions*

Il n'y a pas eu d'exécution en 2025.

*Chapitre 042*

Il s'agit de la dotation aux amortissements qui permet de financer la section d'investissement et des écritures liées à la cession d'immobilisations (2 terrains cédés en 2025).

## La section d'Investissement

### L'évolution des recettes d'investissement de l'exercice

Chapitres	CA 2023	CA 2024	CA 2025
040 Opérations d'ordre entre sections	258 070,19 €	259 463,25 €	2 275 716,46 €
041 Opérations d'ordre intra section	2 733,37 €	0,00 €	26 190,00 €
10 Dotations, fonds divers	87 178,97 €	965 799,84 €	3 276 784,62 €
13 Subventions d'investissement	41 296,17 €	59 799,90 €	55 807,43 €
16 Emprunts et dettes	424,00 €	0,00 €	0,00 €
27 Immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
<b>Sous-total</b>	<b>389 702,70 €</b>	<b>1 285 062,99 €</b>	<b>5 664 498,51 €</b>

Les recettes d'investissement sont constituées :

- au chapitre 040 de la dotation aux amortissements et des écritures de cessions des immobilisations
- au chapitre 041 d'une écriture d'intégration de frais d'études pour la recyclerie
- au chapitre 10 du Fonds de Compensation de la TVA sur les achats et travaux de l'année en cours et de l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement de l'exercice précédent
- au chapitre 13 de subventions d'investissement reçues de l'ADEME pour la gestion des déchets et de la DSIL pour l'aménagement de voies vertes
- au chapitre 27 du reversement d'une avance de trésorerie accordée à l'association PLIE des Sources.

### L'évolution des dépenses d'investissement de l'exercice

Chapitres	CA 2023	CA 2024	CA 2025
041 Opérations d'ordre intra section	2 733,37 €	0,00 €	26 190,00 €
16 Emprunts et dettes	106 929,05 €	108 249,23 €	89 682,32 €
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	10 800,00 €
204 Subventions d'équipement versées	10 000,00 €	886 005,79 €	1 003 837,75 €
21 Immobilisations corporelles	369 041,82 €	25 095,69 €	484 324,79 €
23 Immobilisations en cours	424 160,88 €	827 310,52 €	1 059 125,48 €
26 Participations et créances liées à des participations			35 000,00 €
27 Immobilisations financières	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	942 865,12 €	1 846 661,23 €	2 708 960,34 €

Les dépenses d'investissement sont constituées :

- au chapitre 041 d'une écriture d'intégration de frais d'études pour la recyclerie
- au chapitre 16 du remboursement du capital de la dette (87 026,32 €) et du reversement du dépôt de garantie à la société Sport and Fitness 33 suite à son départ de la salle du Courneau
- au chapitre 20 de l'acquisition d'un logiciel de gestion de la redevance spéciale
- au chapitre 204 du versement de fonds de concours aux communes membres
- au chapitre 21 de l'acquisition d'un immeuble à Canéjan pour y développer une recyclerie, du bras d'une épareuse, de matériel informatique, d'abri bacs pour la collecte de biodéchets en apport volontaire
- au chapitre 23 de frais de maîtrise d'œuvre pour la recyclerie, de frais de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la déchèterie à Canéjan, de travaux à la salle du Courneau (remplacement du chauffage, fin de la réfection de la couverture), de travaux d'aménagement de voies vertes à Saint Jean d'Illac et Cestas

- au chapitre 26 de l'achat d'actions de la Société Publique Locale pour trouver des solutions de traitement des déchets résiduels par incinération pour ses actionnaires.

### Détail des reports de crédits en section d'investissement

Les restes à réaliser en dépense d'investissement sont de 5 230 171,60 € et se composent des éléments suivants :

- fonds de concours à verser aux communes membres	2 721 089,00 €
- module de gestion des déchetteries	11 160,00 €
- acquisition de la propriété Roudière à Marticot	1 800 000,00 €
- acquisition d'un tracteur agricole et d'un tracteur pour épaveuse	299 516,88 €
- acquisition de 2 véhicules électriques	65 38,34 €
- achat de cartes d'accès aux déchetteries	10 944,00 €
- études préparatoires aux travaux de la recyclerie de Canéjan	10 860,00 €
- remplacement du chauffage à la salle du Courneau	78 714,00 €
- maîtrise d'œuvre pour l'extension de la déchetterie à Canéjan	48 566,72 €
- aménagement de voies vertes (RD 1250 et RD 211)	183 984,46 €

### B Le budget annexe des Transports

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	1 801 750,00	1 665 979,66
Recettes	1 801 750,00	1 699 284,63
Solde		33 304,97

avec un résultat excédentaire reporté de 171 598,93 €

INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	507 791,00	196 859,24
Recettes	507 791,00	233 668,26
Solde		36 809,02

avec un résultat excédentaire reporté de 183 778,22 €

TOTAL	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	2 309 541,00	1 862 838,90
Recettes	2 309 541,00	1 932 952,89
Solde		70 113,99

Avec un reste à réaliser en dépense d'investissement de 207 230,78 € (un autocar scolaire)

### La Section de Fonctionnement

#### L'évolution des recettes réelles de fonctionnement

Chapitres	CA 2023	CA 2024	CA 2025
013 Atténuations de charges	155,07 €	1 440,31 €	1 519,98 €
70 Produits des services	244 607,52 €	251 530,34 €	266 283,38 €
74 Dotations et participations	1 211 695,27 €	1 574 335,60 €	1 391 090,81 €
75 Autres produits de gestion courante	22 819,19 €	10 114,28 €	25 249,63 €
77 Produits exceptionnels	8 622,74 €	8 908,30 €	15 140,83 €
<b>Sous-total</b>	<b>1 487 899,79 €</b>	<b>1 846 328,83 €</b>	<b>1 699 284,63 €</b>

Les recettes proviennent :

- au chapitre 013 de remboursements des congés pour longue maladie, longue durée, accident du travail et congés maternité.

- au chapitre 70 des produits du service (abonnements au service transports aux associations du territoire).
- au chapitre 74 de subventions de la Région Nouvelle Aquitaine (369 942,81 €), d'une subvention exceptionnelle de l'Etat (21 148 €), d'une subvention versée par le budget principal (1 000 000 €),
- au chapitre 75 de reversements de la taxe intérieure sur les produits pétroliers
- au chapitre 77 de produits exceptionnels et de mandats annulés sur des exercices antérieurs

### L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement

Chapitres	CA 2023	CA 2024	CA 2025
011 Charges à caractère général	302 064,38 €	418 806,57 €	388 919,10 €
012 Charges de personnel	921 946,45 €	1 092 026,68 €	1 055 351,07 €
65 Autres charges de gestion courante	267,99 €	225,19 €	114,27 €
66 Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67 Charges exceptionnelles	799,48 €	1 171,13 €	738,98 €
042 Opérations d'ordre (dont amortissements)	173 986,70 €	189 744,22 €	220 856,24 €
Total	1 399 065,00 €	1 701 973,79 €	1 665 979,66 €

Les principales dépenses sont constituées :

- au chapitre 011 des frais d'achat de carburant, des frais d'assurances, de réparations et de maintenance des véhicules
- au chapitre 012 des charges de personnel
- au chapitre 042 des amortissements des immobilisations.

### La section d'Investissement

Il n'y a pas eu de recours à l'emprunt en 2025. L'encours de la dette reste nul sur le budget annexe des transports.

### L'évolution des recettes d'investissement de l'exercice

Chapitres	CA 2023	CA 2024	CA 2024
040 Opérations d'ordre entre sections	173 986,70 €	189 744,22 €	220 856,24 €
10 Dotations, fonds divers	45 678,18 €	113 979,80 €	12 812,02 €
<b>Sous-total</b>	219 664,88 €	303 724,02 €	233 668,26 €

Les recettes d'investissement proviennent :

- de l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2024 pour 12 812,02 €
- des opérations d'ordre d'amortissements pour 220 856,24 €

### L'évolution des dépenses d'investissement de l'exercice

Chapitres	CA 2023	CA 2024	CA 2024
21 Immobilisations corporelles	234 580,28 €	239 525,19 €	196 859,24 €
Total	234 580,28 €	239 525,28 €	196 859,24 €

Les principales dépenses sont l'acquisition d'un autocar scolaire neuf (196 590,24 €) et de terminaux téléphoniques (269 €).

## **C Les budgets annexes des zones industrielles**

Les 6 budgets annexes de zones industrielles constatent les opérations de stocks liées à l'acquisition et à la viabilisation de terrains en vue d'une commercialisation.

Nous présentons brièvement les opérations réalisées en 2025 sur chacun de ces budgets.

Zone de la Briquèterie : intégration formelle d'un terrain d'assiette supplémentaire

Zone du Courneau : menus travaux. Il reste un dernier lot à vendre.

Zone de Pot au Pin : dépenses de maîtrise d'œuvre et d'investigations écologiques.

Zone de Jarry : aucune opération. Le budget doit être clôturé.

Zone de Saint Jean d'Illac Pierroton : intégration formelle du terrain d'assiette dans les stocks et recettes liées à l'encaissement des loyers.

Zone d'Illaguet Nord : dépenses d'études environnementales.